



La Maison Énergie Habitat Climat fait partie de l'Atelier de l'Environnement, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix (association loi 1901).

Elle anime **éco-rénovez**, la plateforme de rénovation énergétique du Territoire du Pays d'Aix.
Cette plateforme contribue localement au service public de la rénovation énergétique de l'habitat.



Nos conseillers énergie apportent un service **PERSONNALISÉ, GRATUIT et INDÉPENDANT**

Parc d'Ariane Bâtiment B,
11 Boulevard de la Grande Thumine
13090 AIX-EN-PROVENCE

Permanences téléphoniques : 04 42 93 03 69

lundi – jeudi : 14h–17h30
vendredi 9h–12h30 / 14h–17h30

Accueil sur rendez-vous

eco-renovez.fr

LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX
RÉNOVER
c'est gagner



Piloté par



Avec le soutien de



**Conseils, aides
et accompagnement
des copropriétés**

Photos : Étienne - JL Auvray / Fotolia - Corbis / Agency.fr



Le service public de la rénovation
énergétique de l'habitat

Découvrez les bénéfices de la rénovation de votre copropriété

- ✓ Valorisation patrimoniale
- ✓ Économies d'énergie
- ✓ Amélioration du confort en hiver et en été
- ✓ Lutte contre le changement climatique
- ✓ Anticipation des évolutions réglementaires

L'accompagnement assuré par la **Maison Énergie Habitat Climat** s'appuie sur **CoachCopro®**, un outil numérique dédié à la rénovation énergétique des copropriétés.

Un conseiller est à vos côtés pour vous apporter son expertise technique et sa connaissance des dispositifs financiers. Il facilite vos échanges avec les acteurs du projet.

Ce service, neutre et gratuit, ne se substitue en aucun cas au travail d'un bureau d'études thermiques, d'un architecte ou d'un maître d'œuvre.

Un conseiller
peut intervenir
gratuitement
à chacune
des étapes
de votre projet

1^{ère} étape

Préparation

Vous renseigner pour élaborer votre projet

■ Présentation du processus de rénovation

Nous présentons le contexte réglementaire et juridique actuel et détaillons le parcours complet d'une rénovation énergétique adaptée.

■ Mobilisation de votre copropriété

Nous aidons à constituer un groupe de copropriétaires dédiés à l'énergie pour faciliter le suivi.

■ Réalisation du bilan initial de la copropriété

Avec le soutien du conseiller de la **Maison Énergie Habitat Climat**, vous analysez le fonctionnement de la copropriété pour :

- Repérer les freins et les leviers au succès du projet
- Mobiliser les bons interlocuteurs et dispositifs existants
- Préciser les actions prioritaires et organiser la rénovation

2^e étape

Audit

Vous aider à obtenir un audit adapté à votre copropriété

■ Orientation et cadrage des missions

Nous présentons les différents types d'audits, et aidons à cadrer les missions de l'auditeur pour répondre aux besoins de votre copropriété.

■ Analyse des offres et choix des auditeurs

Nous vous accompagnons dans l'analyse et la compréhension des offres d'audits, et vous proposons des supports adaptés : grilles d'analyse et de comparaison, planning de suivi, etc.

■ Vote de l'audit et définition d'un scénario de travaux

Nous aidons à préparer le vote de l'audit lors d'une assemblée générale, puis à choisir un scénario de travaux.

3^e étape

Travaux

Vous accompagner pour réaliser votre plan de travaux

■ Présentation de la stratégie patrimoniale

Nous aidons à présenter à l'assemblée des copropriétaires un scénario de travaux efficaces, et à élaborer un premier plan de financement.

■ Préparation à l'encadrement des travaux

Nous fournissons des outils pratiques pour encadrer la mission de maîtrise d'œuvre et vous présentons les principes de l'ingénierie financière.

■ Consultation des professionnels, vote des travaux

Nous vous accompagnons pour préparer le vote des travaux lors d'une assemblée générale et pour vérifier l'éligibilité aux aides financières des prestations proposées.

Vous envisagez un projet de rénovation ? Vous êtes déjà engagé dans des travaux ?

La Maison Énergie Habitat Climat est à vos côtés pour clarifier et faciliter votre projet !